

PROJET D'ETABLISSEMENT

MULTI ACCUEIL LE VERGER

Multi-Accueil Le Verger
418 rue Condorcet
69400 VILLEFRANCHE
☎ 04.74.62.86.20
📧 le.verger@agglo-villefranche.fr

Sommaire

I) PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	5
Introduction	5
▪ Présentation du Verger	5
▪ Historique du Verger	5
▪ Présentation générale du Verger	5
▪ Contexte géographique du Verger	6
• Le Verger au sein de Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS)	6
• Le verger au sein du quartier de Béligny	8
• Accessibilité au Verger	8
Les modalités d'intégration du Verger dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs	8
▪ Contexte démographique du Verger	8
▪ Contexte sociologique du Verger	9
▪ Les établissements d'accueils du jeune enfant sur l'AVBS	9
▪ Les partenaires	10
▪ Les besoins d'accueil des jeunes enfants sur le territoire	12
▪ Les principaux axes du projet social	12
• Travailler en partenariat avec les différents acteurs du territoire :	12
• Mettre en place une communication adaptée à chaque famille	12
• Adopter une souplesse dans les horaires d'accueil	12
Les modalités de participation des familles dans la vie du Verger	13
▪ Les moyens de communication avec les familles	13
▪ La participation des familles à la vie du Verger	14
▪ Le projet social du Verger dans une dynamique territoriale et partenariale	14
• Partenaires institutionnels :	14
• Partenaires de proximité :	14
Les actions d'accompagnement à la parentalité	15
▪ La construction du lien avec les familles tout au long de l'accueil	15
• Les premiers contacts	15
• La période d'adaptation	15
• Le quotidien de l'enfant et de sa famille	16
▪ Les temps de partages avec les familles	16

▪ L'accueil des enfants aux besoins spécifiques et l'accompagnement de leur famille .	17
Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle	17
Le Verger impliqué dans une démarche en faveur du développement durable	18
• Principe 6 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant : « le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».....	18
• Principe 8 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant : « j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».....	18
SOURCES	19
II) PROJET D'ACCUEIL ET PROJET EDUCATIF	19
Introduction	19
▪ Présentation du multi accueil	19
▪ Les valeurs du Verger	20
• La Bienveillance	20
• Le Respect.....	20
• La Solidarité	21
• L'Autonomie	21
▪ Les objectifs éducatifs.....	22
L'accueil	22
▪ L'accueil progressif : l'adaptation	24
• Rendez-vous individuels	24
▪ Les accueils du matin et du soir : moments privilégiés de transmissions.....	24
L'éveil au quotidien, la place centrale du jeu chez le jeune enfant.....	25
▪ Chez le bébé :	26
▪ Chez l'enfant plus grand :	26
▪ Pour conclure sur le jeu	27
Le repas : un espace de convivialité et de découvertes.....	27
▪ La découverte sensorielle :	28
▪ L'autonomie :	28
▪ Le vivre ensemble :	29
Les soins d'hygiène chez le jeune enfant	29
▪ Les temps de change :	29
▪ L'acquisition de la propreté :	29
▪ La Prévention /l'hygiène au quotidien :	30
Le sommeil : une ambiance, des rituels, chacun son rythme.....	30

▪ La collaboration avec les familles	31
▪ Les repères donnés à l'enfant :	32
▪ L'enfant acteur lors du coucher	32
▪ La sécurité lors du sommeil	33
Le travail en équipe	33
• Les réunions d'équipe	33
• Le psychologue	33
• Des formations	33
• L'accueil des apprentis et stagiaires	34
Le partenariat	34
• L'AVBS.....	34
• La CAF	34
• La PMI	34
• Le CAMSP.....	35
• Le Jardin Papillon.....	35
• La plateforme à petits pas.....	35
• Le Centre d'Accueil en Périnatalité et Petite Enfance.....	35
• Les écoles du quartier	35
• Des projets ponctuels.....	35
Conclusion	36

I) PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Introduction

Le projet social fait partie du projet d'établissement. Il décrit les « raisons d'être » de la structure d'accueil. Il situe le service dans son cadre politique, économique, social et partenarial. Il présente un état des lieux de l'évolution de l'offre et de la demande.

▪ Présentation du Verger

Le multi accueil Le Verger est un établissement d'accueil du jeune enfant géré par Villefranche Agglomération Beaujolais Saône. Il est situé dans le quartier prioritaire de la ville, à Béligny. Quartier situé sur la commune de Villefranche Sur Saône.

▪ Historique du Verger

Le multi accueil le Verger est situé dans un ancien centre social qui accueillait la maison de quartier sur des anciens jardins maraîchers.

Dans les immeubles du quartier, deux structures d'accueil municipales existaient dans des appartements :

17/09/1979 : ouverture d'une halte-garderie à Béligny, rue Jules Ferry, située dans un immeuble. Elle sera transférée en 1987 dans le quartier du Garet, dans un immeuble boulevard Burdeau. En 2000, un nouveau transfert sera réalisé avec la construction de la halte-garderie « les copains d'abord ».

1982 : ouverture d'une micro-crèche « les petits lutins », situé dans un immeuble, rue Albert De Mun,

1983 : création de la halte-garderie « les bambous » dans le centre social.

1996 : la micro-crèche « les petits lutins » (12 places) est transférée à côté de la halte-garderie « les bambous ».

2004 : pour répondre à une demande croissante de place en crèche, les deux structures sont regroupées pour former un multi accueil appelé « Le Verger ».

2015 : la compétence « petite enfance » est assurée par le service Age de la Vie de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

▪ Présentation générale du Verger

Le multi accueil Le Verger est installé dans un bâtiment d'une surface de 520 m² et dispose d'une capacité d'accueil de 36 enfants en journée et de 30 enfants de 12h à 13h30. La structure bénéficie d'un espace extérieur composé de deux cours closes agrémentées d'espaces verts. La structure ouvre de 7h à 18h du lundi au vendredi.

Le multi accueil fait partie dans un bâtiment comprenant trois locaux distincts. Actuellement, seul le Verger est utilisé.

Sont aussi à proximité directe du multi accueil :

- La maison de quartier de Béligny, géré par la ville de Villefranche, qui est un acteur privilégié de la politique d'animation des quartiers, proposant des activités et des projets divers avec l'intervention d'associations.
- Un bâtiment sportif nommé « salle Condorcet » mis à disposition par la ville de Villefranche. Il comprend une salle de musculation.



▪ Contexte géographique du Verger

Le multi accueil Le Verger est situé dans la commune de Villefranche sur Saône, qui fait partie de **Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS)**.

Celle-ci se situe entre Macon et Lyon sur l'axe Lyon Paris au sein de la région Auvergne Rhône Alpes.

• **Le Verger au sein de Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS)**

L'AVBS est desservie par 2 échangeurs pour l'autoroute A6, l'un au Sud de Villefranche sur Saône et l'autre au Nord.

Le territoire possède 2 gares, une ferroviaire et une routière reliant l'AVBS à Lyon et à Macon toutes les 10 à 30 min.



Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (AVBS) est composée de 18 communes, Villefranche sur Saône étant la plus grandes. 13 communes sont sur un secteur rural et 5 communes sont sur un secteur péri-urbaines : Arnas, Blacé, Cogny, Denicé, Gleizé, Jassans-Riottier, Lacenas, Le Perréon, Limas, Montmelas Saint Sorlin, Vaux en Beaujolais, Rivolet, Saint Etienne des Oullières, Saint Julien, Saint Cyr le Chatoux, Salles Arbussonnas, Villefranche sur Saône, Ville sur Jarnioux.



- **Le verger au sein du quartier de BÉligny**

Le multi accueil Le Verger est situé au Sud-Est de la ville de Villefranche sur Saône dans le quartier de BÉligny classé Quartier Ville Prioritaire depuis 2014. Ce quartier est marqué par l'autoroute qui le traverse, entraînant des nuisances sonores, de la pollution et pour certains habitants des problématiques de sécurité.



- **Accessibilité au Verger**

- **Transports en commun** : le Verger est desservi par des lignes de bus Libellules, ligne 1, 8 et 9. Les gares ferroviaire et routière sont situées à 2.3 km du Verger et sont desservies par les lignes de bus.
- **Axes routiers** : l'échangeur sud de Villefranche sur Saône est situé à 500 mètres. Il permet d'aller en direction de Lyon ou de Mâcon
- **Stationnement** : deux grands parkings entourent la structure.

Les modalités d'intégration du Verger dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

- **Contexte démographique du Verger**

Le Verger est implanté dans le territoire AVBS dont la population est en constante augmentation depuis 2009. Au 1^{er} janvier 2021, l'AVBS comptait 72 925 habitants, dont près de la moitié sur la commune de Villefranche sur Saône. 31.5 % de la population de l'AVBS réside dans les communes périurbaines (Gleizé, Jassans Riottier, Limas, Arnas). Les 13 communes rurales sont habitées par 19.25 % de la population.

Au niveau de Villefranche sur Saône, le nombre de naissances est en baisse depuis 2014, ainsi que le nombre d'enfants de moins de 3 ans.

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Décès domiciliés	274	284	290	318	307	322	373	324	336
Naissances domiciliées	701	656	662	585	574	564	519	508	497

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2023.

Le quartier de Béligny représente un peu moins de 10 % de la population Caladoise avec 3515 habitants (01/01/2018, source Insee). La population est plutôt jeune (39,5% de moins de 25 ans en 2018), une part majoritaire de femmes (50,9%) et une part importante de la population est étrangère (26% en 2018).

En 2021, 14.5 % de la population de Béligny sont des enfants de moins de 3 ans, soit 509 enfants. Les 3-6 ans représentent la même part (Source : Cnaf, fichier Allstat Fr6 décembre 2021). A la rentrée scolaire 2023, 51 enfants de moins de 3 ans sont scolarisés dans les écoles du quartier. Ce qui représente une proportion de 10 % des enfants de moins de 3 ans. Cette évolution a un impact sur les enfants accueillis au Verger : la proportion d'enfant de moins de 2 ans est en augmentation.

▪ Contexte sociologique du Verger

La proportion de familles monoparentales est plus élevée sur le quartier de Béligny que sur la globalité de la commune de Villefranche sur Saône avec 22.6 % de famille monoparentale contre 15% sur Villefranche sur Saône.

La proportion de familles avec 3 enfants et plus est de 20.3 % sur Béligny alors qu'elle est de 14.7 % sur la commune de Villefranche sur Saône.

Le quartier démontre d'un taux d'emploi de 45.2 % de la population des 15-64 ans (Source : Insee, Recensement de la Population 2019). Taux bien inférieur à celui de la commune de Villefranche sur Saône, qui est de 60.4 % de la population de cette même tranche d'âge en 2020.

La précarité reste importante comme en témoigne le taux de pauvreté qui est de 51 % et le taux de bas revenus s'élève à 68.6 % de la population. La proportion de demandeurs d'emploi sur Béligny est de 34.43 % des 25-60 ans. Comparativement, sur la commune de Villefranche sur Saône, le taux de chômage en 2020 est de 16.8 %.

Le quartier de Béligny est principalement doté de logements sociaux. Ceux-ci représentent 76.5 % du parc immobilier. Plus des ¾ des habitants de Béligny sont locataires tandis que sur la commune de Villefranche, ils représentent 65 % des habitants.

▪ Les établissements d'accueils du jeune enfant sur l'AVBS

Au sein de l'AVBS, 9 établissements d'accueil du jeune enfant communautaires et 3 associatifs sont répartis sur le territoire pour une capacité d'accueil totale de 409 places.

	Gestion communautaire		Gestion associative	
	Nom	Nombre de places	Nom	Nombre de places
Villefranche sur Saône	Verger	36	Ile aux enfants	66
	Mini pousses	56	Villa Suzanne	24
	Diablotins	32		
	Maison Cachou	36		
	Copains d'abord	15		
	Petits Gones	15		
Jassans Riottier	Souris verte	45		
Gleizé	Manège Enchanté	36		
	Espace 3 pommes	24		
Cogny			Les p'tits loups	24
Limas				
Lacenas				
TOTAL		295		114

▪ Les partenaires

Au sein de la commune de Villefranche sur Saône, le réseau de partenaires est varié et permet d'accompagner et d'orienter les familles en fonction de leurs besoins.

- **Le Jardin Papillon** (LAEP = Lieu d'Accueil Enfants et Parents) est un lieu d'échange, de parole et de jeu pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans ou futurs parents. Il est ouvert les mardis matin de 8h30 à 12h et les jeudis après-midi de 14h30 à 18h. L'accueil est gratuit, sans inscription au préalable. Ce lieu offre aux familles des temps de jeux et d'échanges pour les enfants et les adultes. Accès est libre et gratuit, basé sur l'anonymat.
- **Les RPEI 1 et 2** : Relais Petite Enfance Itinérant, structures gérées par l'AVBS. Ils interviennent sur l'ensemble du territoire (Blacé, le Perréon, Saint Julien, Saint-Etienne-des-Ouillères, Vaux-en-Beaujolais, Cogny, Denicé, Lacenas, Jassans-Riottier, Rivolet ainsi que Salles-Arbussonnas).
- **La Maison du Rhône** qui regroupe notamment le service social et insertion et le service de PMI (Protection Maternelle et Infantiles) avec lequel nous sommes en relation étroite de par l'obtention des autorisations d'ouverture pour les structures petite enfance et les visites annuelles. Un lien étroit est également instauré pour permettre un meilleur suivi des familles accueillies au sein du Verger. Cette dernière joue un rôle essentiel dans la prévention et la protection de la santé de l'enfant et de sa famille.

- **Le CAMSP** (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) dont les missions sont le dépistage du handicap chez les enfants de 0 à 6 ans, la prévention des accidents, la prise en charge et la rééducation des enfants. Des échanges et des rencontres sont organisées régulièrement afin de faire du lien pour enfants accueillis au Verger et qui sont également suivi dans cette institution.
- **Le CMP** Centre Médico-Psychologique : structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il assure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées. Lorsqu'un enfant accueilli au Verger est suivi par cette institution, des échanges sont organisés et l'équipe du CMP est parfois amenée à venir observer dans la crèche l'enfant concerné.
- **Centre d'accueil en périnatalité et petite enfance** : lieu qui accompagne les familles dès la grossesse et jusqu'aux 3 ans de l'enfant. L'accompagnement s'organise de différentes manières en fonction des besoins : consultations thérapeutiques, suivis infirmiers et éducateurs, psychomotricité, en groupes ou des visites au domicile des familles. C'est un lieu ressource pour l'équipe du Verger lorsque nous rencontrons des familles en difficulté dans leur rôle éducatif ou dans la construction du lien avec leur enfant.
- **La plateforme « A petits pas »** : elle propose, pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents, un dispositif de dépistage, d'accompagnement aux soins et d'orientation dans le cadre de troubles des interactions précoces. C'est un lieu ressource pour l'équipe du Verger lorsque des questionnements se posent au sujet du développement d'un enfant. Des liens sont mis en place avec les familles, la Plateforme et la structure afin d'accompagner et d'orienter au mieux ces familles.
- **Le Programme de Réussite Educative** : une équipe pluridisciplinaire propose des actions adaptées aux enfants de 2 à 18 ans pour les aider à faire face à leurs difficultés. Ce dispositif est présent sur le quartier de Béligny et intervient également sur les deux autres quartiers QPV de Villefranche sur Saône.
- **La plateforme « PCO TND »** qui oriente les familles dans le cadre de troubles du neuro développement et coordonne les différents acteurs.
- **Le CATTp** petite enfance et périnatalité, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, qui offre un accompagnement spécialisé pour les enfants et leurs familles dans le cadre de troubles comportementaux, retard de développement.
- **Le CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale, qui lutte contre la précarité et l'exclusion des familles, dont les missions sont de donner accès aux familles aux prestations sociales locales et de soutien à la parentalité.
- **Le point info famille CAF** qui oriente les familles dans toutes les étapes de la vie.
- **Le groupement Hôpitaux Nord-Ouest**, partenaire sollicité par les acteurs de la santé du territoire dans la cadre de difficultés de santé tels que des troubles de l'oralités ou la détection d'une surdité...
- **CDC Habitat Adoma** : Foyers d'accueil pour personnes modestes, démunies, fragiles, précaires. Ils disposent de 28 logements. Cette résidence est située dans le quartier de Béligny. Des échanges sont instaurés dès que la situation familiale des enfants accueillis au Verger le nécessite.

- **Centre d'hébergement d'urgence et d'accueil social** : Foyers d'accueil pour personnes modestes, démunies, fragiles, précaires. Ils disposent d'une capacité de 100 places.

▪ **Les besoins d'accueil des jeunes enfants sur le territoire**

D'après le sondage proposé aux habitants de l'AVBS en 2021, 40 % des familles souhaitent obtenir une place en accueil collectif pour leur enfant.

Sur le quartier de Béligny, le multi accueil Le Verger est plébiscité par les familles pour diverses raisons. Les habitants du quartier souhaitent inscrire leur enfant pour des raisons de simplicité de déplacement. Ceci est valable autant pour familles dont les parents travaillent que pour ceux qui n'ont pas d'activité professionnelle. Un autre élément est la proximité avec les entrées d'autoroute. Plusieurs familles travaillent sur Lyon, l'accueil de leur enfant au Verger facilite leur organisation personnelle. Le Verger étant situé à la périphérie de Villefranche sur Saône, les axes routiers sont moins encombrés que le centre-ville, ce qui en facilite l'accès.

▪ **Les principaux axes du projet social**

Le Verger est un des 12 EAJE implanté sur le territoire AVBS. Sa position dans un quartier QPV implique que nous répondions aux demandes des familles venant d'horizons très variés. Cette mixité sociale implique une dynamique spécifique à la population accueillie. Trois grands objectifs sociaux sont mis en place au Verger :

- **Travailler en partenariat avec les différents acteurs du territoire :**

De nombreuses familles accueillies au Verger rencontrent des problématiques variées avec leur enfant. En 2023 :

- 6 enfants étaient en situation de handicap reconnu ou en cours de dépistage.
- 6 enfants ont été adressés par les services de la PMI
- 4 enfants étaient suivis par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance
- 12 familles vivaient dans l'un des deux foyers d'insertion

Afin de répondre au mieux aux besoins de ces familles et de ces enfants, il est indispensable d'être en lien étroit avec l'ensemble des partenaires qui accompagnent ces familles. Le but étant de s'inscrire dans une démarche d'accompagnement à la parentalité qui va au-delà de la sphère familiale.

- **Mettre en place une communication adaptée à chaque famille**

Plusieurs familles sont issues de l'immigration. L'inscription de leur enfant au Verger est souvent mise en place peu de temps après leur arrivée sur le territoire français. Nous sommes donc en lien avec des familles qui ne maîtrisent pas notre langue. Pour instaurer une communication, nous adaptons notre posture. Cela passe des traducteurs : personne ou informatique. Nous pensons nos affichages en incluant des symboles ou images pour que ce soit plus compréhensible.

- **Adopter une souplesse dans les horaires d'accueil**

Les horaires proposés aux familles sont ajustés au plus près de leurs besoins. Les contrats sont réévalués régulièrement afin de s'adapter aux changements d'organisation de ces derniers. Nombreux parents en situation d'emploi occupent un travail précaire à temps partiel, les horaires pouvant changer régulièrement. Le Verger s'adapte à cette réalité afin de ne pas pénaliser financièrement les familles.

Pour les familles en situation d'immigration, une majorité suit des cours de français. Il est donc nécessaire de leur proposer un accueil leur permettant d'accéder à cette nécessité. Là encore, les horaires peuvent évoluer au cours de l'année, il est donc nécessaire de s'y ajuster.

Le contexte démographique et socio-économique du quartier de Béligny met en avant une population jeune avec un nombre de familles avec 3 enfants ou plus assez important. Il y a une grande mixité d'origines ethniques et culturelles sur ce territoire. La majorité des habitants sont en situation économique précaire.

Le Verger s'intègre dans cet environnement en adaptant ces modalités d'accueil, en favorisant une mixité sociale au sein de son l'établissement. La connaissance et l'entretien des liens avec les différents partenaires du territoire permettent de répondre aux besoins spécifiques de chacune des familles accueillies.

Les modalités de participation des familles dans la vie du Verger

▪ Les moyens de communication avec les familles

Les moyens de communication avec les familles sont variés. Ils vont dépendre du sujet à aborder, de la nécessité ou non d'en garder une trace mais aussi du niveau de compréhension de celles-ci.

- Communication orale :
 - L'organisation quotidienne est pensée pour qu'il y ait toujours des professionnelles disponibles pour accueillir les parents à l'arrivée et au départ de chaque enfant.
 - Temps d'échanges individuels : à l'inscription, puis dans les deux premiers mois de l'accueil de l'enfant et à chaque fois que nécessaire.
- Affichages papier :
 - Dans la structure, plusieurs panneaux permettent de mettre en avant les temps festifs, les sorties ou les activités qui sont proposés aux enfants. Ces panneaux sont essentiellement construits avec des photos de ces évènements.
 - Des affiches sont également disposées pour communiquer des informations importantes : date de sorties ou de fête, affiche relatant un évènement sur le territoire (ex : conférence), les cas de maladies nécessitant de transmettre l'information aux familles (ex : varicelle).

- Les rappels réglementaires : règlement de fonctionnement, tenir les portes fermées, pas de nourriture....
- **Numérique :**
 - Site de l'AVBS : les informations importantes sont développées telles que les modalités de pré-inscription pour qu'une demande de place d'accueil soit présentée en commission d'attribution des places, les projets éducatifs des différentes structures avec une présentation spécifique à chacune : horaires d'ouverture, capacité d'accueil, adresse.
 - Mails : de nombreux échanges avec les familles sont fait via les adresse électroniques. Ce mode de communication permet de transmettre des informations précises qui nécessitent que conserver une trace des messages échangés (ex : modifications d'horaires de présences, sondage aux familles...)
 - Portail familles : espace personnalisé pour chaque famille sur lequel les parents formalisent leur demande de pré-inscription, ils ont accès à leur facture avec la possibilité en ligne, ils peuvent formuler des demande de réservation de places.

▪ **La participation des familles à la vie du Verger**

Les familles sont régulièrement conviées à différents évènements festifs organisés par l'équipe du Verger.

La participation des familles est sollicitée ponctuellement pour connaître leurs souhaits ou opinions sur des sujets travaillés en équipe. Par exemple, lors de l'écriture du projet éducatif, l'équipe a travaillé sur les temps de transmissions. Un questionnaire a été distribué à toutes les familles pour connaître leurs attentes, leurs points de vue sur ce qui est mis en place. Ce sont ce type de retour qui permettent à l'équipe de faire évoluer les pratiques professionnelles.

▪ **Le projet social du Verger dans une dynamique territoriale et partenariale**

Le Verger est en lien avec les partenaires du quartier et du territoire afin d'offrir à l'enfant et à sa famille un accueil de qualité.

• **Partenaires institutionnels :**

- CAF du Rhône : en tant que partenaire financier dans un premier temps. Mais aussi en tant que partenaire dans la construction de projets spécifiques. C'est aussi un partenaire social avec lequel nous pouvons organiser l'accueil d'une famille qui aurait des besoins spécifiques et urgents pour leur enfant.
- PMI : lors de l'autorisation d'ouverture et des visites annuelles. Mais aussi lors de leur présence en commission d'attribution des places. Ce partenaire a une connaissance fine des spécificités des familles et incite les structures à accueillir les familles qui ont des besoins spécifiques et urgents.

• **Partenaires de proximité :**

- Les 4 écoles du quartier : des liens sont mis en place en fin d'année scolaire pour proposer aux enfants une visite de l'école dans laquelle ils vont être scolarisés à la rentrée suivante. Ces rencontres sont mises en place en liens avec les familles. Elles

sont en parallèle des temps de « pré-rentrée » qui peuvent être organisés par les écoles et sont proposés aux enfants avec leur parent.

- Le jardin papillon (LAEP): ce lieu peut être présenté par l'équipe de Verger aux familles quand il est repéré un besoin ou questionnement spécifique. Il n'y a pas de lien direct entre les professionnelles du Verger et les accueillantes du Jardin papillon car c'est un lieu dans lequel les présences sont anonymes. La famille est libre d'y aller ou non et n'a pas d'obligation de le partager avec l'équipe du Verger.

La communication est la posture professionnelle la plus expérimentée par les professionnelles de la petite enfance. Tout est communication et avec l'ensemble des personnes concernées par l'accueil, l'éducation et les soins portés à l'enfant. Cet élément est perpétuellement travaillé en équipe afin d'ajuster sa pratique au caractère spécifique de chaque situation rencontrée.

Les actions d'accompagnement à la parentalité

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ce sont eux qui vont impulser la « ligne éducative » qu'ils souhaitent donner pour leur enfant. En tant que professionnelles, nous allons accompagner les familles sur ce chemin en prenant en considérations leurs volontés, leurs questionnements et les réalités de la collectivité. Toutes ces actions concourent à répondre aux besoins de développement de chaque enfant. Cette posture d'accompagnement à la parentalité se met en place à toutes les étapes de l'accueil de l'enfant et de sa famille et s'adapte à chaque situation.

▪ **La construction du lien avec les familles tout au long de l'accueil**

• **Les premiers contacts**

- Pré-inscription: lorsqu'une famille fait une demande pour obtenir une place en structure d'accueil sur l'AVBS, elle est reçue pour une pré-inscription. C'est le premier temps d'échange avec un professionnel de la petite enfance sur le territoire. Ce rendez-vous permet de préciser l'organisation d'un accueil et permet à la famille de poser les questions qui lui semble nécessaire.
- L'inscription: ce rendez-vous a lieu avec la directrice du Verger et la famille, l'enfant n'est pas forcément présent. C'est la première rencontre avec l'équipe qui va par la suite accueillir quotidiennement l'enfant. C'est au cours de cet échange que les bases de la confiance entre famille et équipe vont se construire. Ce temps permet de présenter la structure, ses valeurs, son organisation. Les parents sont invités à poser les questions qu'ils souhaitent. La directrice fait visiter les locaux et présente l'équipe lors de ce rendez-vous.

• **La période d'adaptation**

Cette période est mise en place sur une ou deux semaines. La durée varie en fonction des besoins des familles et de l'enfant mais aussi en fonction des contraintes organisationnelles de la famille.

- Premier temps de l'enfant au Verger: Un premier temps d'échange d'une durée d'une heure environ est organisé. Ce temps a lieu dans la pièce de vie, l'enfant peut jouer librement s'il le désire. Une professionnelle est disponible pour l'enfant et son

parent pour tout ce temps. Cela permet d'échanger sur les habitudes de vie de l'enfant, le parent va mettre en avant ce qui est important pour lui dans l'accueil de celui-ci. Là encore, les bases des liens de confiance vont se construire entre le(s) parent(s), l'enfant et la professionnelle.

- Séparations progressives : afin de mettre en place une régularité, l'enfant va venir tous les jours de la semaine, ou les deux semaines suivantes, sur des petites périodes. La durée et l'horaire seront organisés en fonction des besoins de l'enfant et de son parent. Mais aussi en tenant compte des réalités organisationnelles de chacun.

- **Le quotidien de l'enfant et de sa famille**

Au quotidien, des temps d'échanges avec les familles sont instaurés à l'arrivée et au départ de chaque enfant. Ces échanges sont essentiels pour permettre de faire le lien entre ce qui se passe à la maison et ce qui se passe à la crèche. Les éléments les plus importants sont partagés à l'oral.

Les professionnelles s'appuient sur des fiches de transmissions qui sont des documents utilisés uniquement par l'équipe. Les éléments importants y sont retranscrits. Ce support permet une continuité dans l'accueil entre les différentes professionnelles.

Au cours de la journée, des appels téléphoniques peuvent également permettre d'échanger. Pour les parents, l'équipe se rend disponible pour répondre à leurs questions. Pour l'équipe, elles préviennent les familles lorsqu'un événement important s'est produit : fièvre, chute, problème de santé.

La régularité de tous ces échanges permet d'inscrire l'ensemble des acteurs, parents comme professionnelles, dans une dynamique d'accompagnement à la parentalité et de co-éducation.

- **Les temps de partages avec les familles**

Afin de partager avec les familles la vie du Verger, elles sont conviées à différents temps tout au long de l'année.

- A la rentrée, en septembre ou octobre, une réunion d'information est proposée à l'ensemble des familles pour présenter les valeurs qui guident les professionnelles, énoncer les règles de fonctionnement du quotidien, développer l'organisation d'une journée type au Verger. Cette soirée est aussi l'occasion d'échanges entre les professionnelles et les parents.
- Pour les fêtes annuelles (fin d'année, carnaval, printemps...), des ateliers festifs sont proposés aux enfants et aux parents. Ceux-ci prennent la forme de temps chansons, de spectacle organisé par l'équipe, d'ateliers autour d'activités manuelles... Chaque parent est libre de participer comme il le souhaite.
- Cafés des parents : plusieurs sont proposés au cours de l'année en matinée ou en fin de journée. Ce sont des temps d'échanges auxquels participent les professionnelles et les familles, un intervenant extérieur peut aussi proposer une intervention.
- Fête de l'été : à la fin de l'année scolaire, toutes les familles sont conviées à participer à un temps festif autour de jeux variés qui sont proposés par les professionnelles. Ce temps est suivi du partage d'un repas. Ce temps s'organise dans la cour de la structure.
- Sorties : tout au long de l'année, des sorties sont organisées pour les enfants à la médiathèque, dans un parc ou autre lieu. Il est proposé aux familles qui le souhaitent d'accompagner la sortie avec leur enfant.

▪ **L'accueil des enfants aux besoins spécifiques et l'accompagnement de leur famille**

Au Verger les enfants en situation de handicap reconnu ou en cours de détection sont accueillis quotidiennement. Il en va de même pour les enfants atteints de maladie chronique.

Les échanges avec les familles sont réguliers afin de bien identifier les besoins de l'enfant, de connaître la prise en charge spécifique qui est mise en place pour ensuite pouvoir répondre à ses besoins de la manière la plus adaptée possible.

Lorsque l'enfant est suivi par un partenaire, des liens sont mis en place pour partager nos observations, nos questionnements et pour que les professionnels spécialisés nous apportent des éléments et des outils pour accueillir cet enfant. Ce sont aussi des temps qui permettent aux professionnels de ces institutions de venir échanger et observer l'enfant concerné dans un autre lieu.

L'accueil de ces enfants au Verger permet également aux parents de se reposer ou pouvoir faire certaines activités qui sont compliquées, voire impossible, en présence de leur enfant. Le Verger offre « un droit au répit » pour ces familles. Ce qui permet aux parents d'être plus disponibles et reposés par la suite pour passer du temps avec leur enfant.

Les familles accueillies au Verger font partie pleinement de la vie de la structure. Leurs paroles, leurs questionnements, leurs souhaits sont écoutés et dans la mesure du possible ils sont respectés. Chaque famille est unique et les professionnelles du Verger sont garantes de pouvoir proposer un accueil et un accompagnement à la parentalité adapté à chaque situation.

Les dispositions d'accueil des personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Au sein de l'AVBS, des contrats d'accueil de 3 mois sont proposés aux familles en recherche d'emploi ou pour celles qui souhaitent suivre une formation. Ce type d'accueil permet au parent de faire ses recherches sereinement et lui garantit une place d'accueil pérenne pour son enfant si ses recherches aboutissent.

Un partenariat est mis en place avec France Emploi afin d'identifier les familles qui sont dans ce type de démarche.

Une souplesse dans les horaires d'accueil et tolérée, impliquant souvent des avenants au contrat initial. Les horaires peuvent varier en fonction des rendez-vous que les parents doivent honorer. Pour les familles en formation, les périodes de stage peuvent également nécessiter des modifications horaires.

Le Verger impliqué dans une démarche en faveur du développement durable

- **Principe 6 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant :
« le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »**

La structure du Verger, bien qu'elle soit située dans un environnement urbain, bénéficie d'un grand espace extérieur agrémenté d'arbres, d'herbe et de nombreux végétaux.

Les enfants accueillis au Verger bénéficient de temps en extérieur quotidiennement. Lors de ces temps de jeux, les enfants sont libres d'évoluer au sein d'un environnement végétalisé. Ils sont en contact avec la nature, ils apprennent à la respecter et peuvent identifier les cycles de celle-ci.

Régulièrement, des activités sont proposées aux enfants en utilisant des objets recyclés qu'ils peuvent manipuler librement. Des jeux et des temps de langage avec des objets naturels sont également proposés. Les familles sont sollicitées pour apporter ce qu'elles ont cueillies lors de leurs promenades par exemple.

- **Principe 8 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant :
« j'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil »**

Afin de proposer un environnement sain pour les enfants, les locaux sont aérés plusieurs fois par jour. Le ménage quotidien est fait en dehors des temps de présence des enfants afin qu'ils ne soient pas en contact avec les émanations des produits.

Lorsque du nouveau matériel est livré, il est mis plusieurs jours dans un espace non accessible aux enfants afin de l'aérer et que les éventuels produits de sa composition soient évacués.

Afin de diminuer la consommation de papier, un grand nombre de documents administratifs sont stockés de manière dématérialisée. Il en va de même pour les transmissions d'informations aux familles, les mails sont privilégiés.

La préparation des repas est faite sur place quotidiennement par une cuisinière. Les produits frais et locaux sont favorisés.

Le multi accueil du Verger est implanté dans quartier classé QPV, lequel est implanté dans une commune de taille moyenne et fait partie du territoire de l'AVBS. Ces différents niveaux sont représentés au Verger pour une structure d'accueil du jeune enfant dans laquelle une mixité sociale est favorisée.

Cependant, il est essentiel que cet EAJE réponde aux besoins du territoire plus restreint de Béligny. Pour cela, une majorité des familles accueillies au Verger sont dans des situations économiques et sociales souvent précaires.

Pour les accompagner au mieux, l'organisation est adaptée en fonction de leurs besoins. Plusieurs contrats d'accueil réguliers sont sur des temps partiels, parfois très court, les horaires peuvent variés.

Certaines familles sans emploi mais en grande précarité obtiennent une place d'accueil afin de permettre à leur enfant d'évoluer dans un environnement serein et propice à leur bon développement.

L'implantation du Verger sur un territoire bien pourvus en institutions spécialisées dans la prévention, le dépistage et le suivi des enfants permet un travail en partenariat de qualité et favorise l'accompagnement des enfants et de leurs familles dans leurs besoins spécifiques.

SOURCES

Les principales sources utilisées pour les graphiques et les données démographiques sont :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques>

<https://www.agglo-villefranche.fr>

II) PROJET D'ACCUEIL ET PROJET EDUCATIF

Introduction

▪ Présentation du multi accueil

Le multi accueil Le Verger est un établissement d'accueil du jeune enfant géré par l'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. Il est situé dans le quartier de Béligny à Villefranche sur Saône dans le Rhône.

Le bâtiment a une surface de 520 m² et dispose d'une capacité d'accueil de 36 enfants par jour et de 30 enfants entre 12h et 13h30. L'établissement est ouvert de 7h à 18h. Il accueille des enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Le Verger répond aux obligations réglementaires instaurées par les décrets du 25/08/2021, du 30/08/2021 et du 04/11/2021 relatifs aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans. La mission des établissements est de « veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie

chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Les enfants sont accueillis en 2 groupes : le groupe JARDIN pour les plus jeunes, le groupe PRAIRIE pour les plus âgés.

▪ Les valeurs du Verger

Le projet éducatif donne les orientations et les grandes lignes des actions éducatives en faveur de l'enfant. Au Verger, les professionnelles ont donc défini quatre valeurs qui guident leurs pratiques en lien avec les principes posés par la charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant¹ : la **bienveillance**, qui est la valeur phare de la posture professionnelle de l'ensemble de l'équipe et qui sous-tend nos pratiques ; le **respect** de tous : enfants, familles, professionnels ; la **solidarité** entre chacun et l'**autonomie** de tous.

• La Bienveillance

Le Larousse l'a définie comme une « disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui ».

« Être bienveillant, c'est porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant. »²

Le quatrième principe de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant développe l'idée que pour se sentir bien et avoir confiance en lui, l'enfant a besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance son désir d'apprendre, de se socialiser et de découvrir.

Accueillir de manière bienveillante c'est donc mettre en place les conditions nécessaires pour répondre aux besoins de l'enfant et de son entourage. Ecoute et empathie permettent d'accompagner chacun dans ses découvertes au sein du collectif, tout en respectant sa singularité.

• Le Respect

Selon le dictionnaire Le Robert, c'est un « sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît ».

Le mot « respect » dérive du latin « respectus » et veut dire « attention » ou « considération ». C'est une valeur qui permet à l'être humain de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui et ses droits. Le respect de chacun permet de vivre en harmonie au sein d'une convivialité saine.

Ainsi, au Verger, l'équipe porte un regard bienveillant et prend en compte la singularité de chacun. Elle accueille, selon le premier principe de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, chaque enfant « quel que soit sa situation ou celle de sa famille ». L'organisation, l'aménagement des espaces et les activités visent à favoriser le bien-être, le développement de l'enfant quelques soient ses particularités, son stade de développement et son genre.

Le rythme de l'enfant est donc respecté, dans la mesure des limites du collectif.

¹ Arrêté du 23 septembre 2021 portant création d'une charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

² Dr Catherine GUEGUEN, Vivre heureux avec son enfant, éditions Robert Laffont, 2015

Le respect favorise le vivre ensemble et est à la base de la solidarité.

- **La Solidarité**

« C'est une relation entre personnes qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle »³.

« La solidarité entre personnes passe par une conscience commune, [...] un sentiment d'appartenance, un « esprit de corps », la compréhension d'une responsabilité réciproque. »⁴

La dernière phrase de la Déclaration des Droits de l'Enfant (Nations Unies, 1959) rejoint cette notion de Solidarité. Elle affirme en effet que l'enfant « doit être élevé dans un esprit de compréhension, de tolérance, d'amitié entre les peuples, de paix et de fraternité universelle, et dans le sentiment qu'il lui appartient de consacrer son énergie et ses talents au service de ses semblables ».

Au Verger, vivre ensemble est une nécessité liée à l'accueil collectif. La solidarité est donc essentielle car elle permet une bonne cohésion générée par l'écoute et la communication. Cette cohésion va être à la base de pratiques cohérentes au niveau des professionnels, engendrant du bien-être et un sentiment de sécurité chez les enfants. L'équipe souhaite développer cette valeur auprès des enfants et des familles à travers la considération des besoins des autres, le partage et l'entraide.

Ainsi, le lien peut être fait avec le troisième principe de la charte nationale d'accueil du jeune enfant « je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

- **L'Autonomie**

Selon le petit robert, c'est « la capacité d'agir librement, indépendance. »

Anna Pinelli, la définit comme « le droit qu'au fil du temps l'être humain acquiert de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet. [...] Conduire l'enfant vers son autonomie c'est tout simplement l'amener à constater qu'il est capable d'agir seul. [...] Une personne autonome agit en connaissance de soi et, sans sous-estimer ni surestimer ses capacités, se donne les moyens matériels ou humains d'atteindre son objectif. »⁵

Au Verger favoriser l'autonomie de l'enfant c'est lui permettre de développer sa capacité propre de réflexion et d'action. L'adulte, par l'observation et la verbalisation va aider l'enfant à prendre conscience de ce qu'il vit et fait. Il va donc pouvoir développer la connaissance de lui-même et de ses limites à tous les niveaux : moteur, cognitif, affectif et social à travers ses cinq sens. Ce processus débute à la naissance et perdure tout au long de la vie et l'évolution est propre à chacun.

La charte nationale d'accueil du jeune enfant précise, dans son deuxième principe, que chaque enfant avance « à son propre rythme et développe toutes ses facultés en même temps : pour lui tout est langage, corps, jeu, expérience. Il a besoin qu'on lui parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer ses multiples capacités ».

³ Dictionnaire le Petit Robert

⁴ Dominique GIORGI, Valérie SAINTOYANT, La Solidarité en quête de sens, Presses de l'EHSESP, 2018

⁵ Anna Pinelli *Porter le bébé vers son autonomie*, érès, 2008

Développer son autonomie c'est donc être libre d'agir, d'expérimenter, de penser, d'interagir dans les limites de la liberté des autres et des règles de vie. Pour cela les adultes répondent au besoin d'attachement de l'enfant, par une posture professionnelle réfléchie et adaptée. En assurant ainsi la sécurité affective et physique nécessaire au tout petit, celui-ci sera ensuite en capacité de s'ouvrir au monde. En outre, les aménagements et jeux mis à disposition répondront à son besoin de découverte et d'apprentissage.

▪ Les objectifs éducatifs

- Accueillir chaque famille individuellement dans le respect de leur singularité.
- Construire des liens de confiance avec les familles et les enfants.
- Permettre à chaque enfant d'évoluer dans un environnement sécurisant.
- Développer les échanges conviviaux entre les enfants et avec les familles.
- Favoriser l'autonomie et la libre expression de l'enfant.

Le projet s'appuie d'une part sur une réflexion commune et d'autre part sur des écrits de spécialistes de la petite enfance, des neurosciences qui éclairent sur les besoins de l'enfant. Seront cités Laurence Rameau, puéricultrice et formatrice auprès des professionnels de la petite enfance, la revue des professionnels de la petite enfance, la pédagogie Pickler Loczy, Anne Marie Fontaine, Docteur en psychologie de l'enfant.

Les différents chapitres développés traitent de l'accueil, de l'éveil, du temps du repas, des soins, du sommeil, du travail en équipe et enfin du partenariat.

L'accueil

L'accueil est pensé selon différents éléments :

- La référence d'une professionnelle auxiliaire de puériculture, en binôme avec un agent technique ou une éducatrice de jeunes enfants.
- Les repères spatio-temporels
- Les rituels des enfants accueillis.

La professionnelle référente accueille l'enfant à son arrivée dans le Multi Accueil Le Verger, elle réalise son adaptation et est l'interlocutrice privilégiée pour les parents. Elle a une connaissance de l'enfant, de son rythme, de son développement : les besoins de l'enfant sont repérés. L'enfant est accueilli et pris en charge par d'autres membres de l'équipe.

Les rituels font parties intégrantes de la vie de l'enfant. Ces rituels de paroles, de gestes ou d'activités apportent une aide à l'enfant dans sa construction cognitive et dans son appréhension du monde. Ils s'inscrivent dans le temps (base de sécurité et de projection de soi) et dans l'espace.

L'enfant a besoin d'un rythme régulier, il a besoin de prévoir les événements pour développer ses repères dans l'espace et le temps, ce qui le rassure. Son environnement doit donc être stable et prédictible.

Ainsi, la mise en place et le déroulement de rituels et de repères stables tout au long de la journée font office de référents pour l'enfant. Ces différents repères contiennent l'enfant dans l'espace et le structurent dans son développement.

L'enfant va peu à peu être capable d'anticiper les différents temps de la journée, dans la mesure où il se sait dans un **cadre sécurisant et prédictible**. L'espace est construit de repères, malgré un accompagnement de référents adultes qui peut être différent.

Grâce à la mise en place de rituels autour du départ, des retrouvailles, du sommeil, de la nourriture, du jeu, l'enfant est capable de tendre vers une **certaine autonomie**.

Depuis septembre 2016, le projet pédagogique en groupe d'âge a été mis en place. Les intérêts sont multiples :

- Permettre aux enfants d'être accueillis sur des groupes restreints, avec un accueil plus individualisé ;
- Mettre en place des auxiliaires de puériculture référentes, ce qui amène la professionnelle à une relation privilégiée avec l'enfant et sa famille ;
- Accueillir les enfants plus jeunes dans un espace défini (le groupe JARDIN), dans une ambiance plus propice au calme et dans une stimulation adaptée à leur âge.

Les différents espaces d'accueil sont définis par :

- **Le groupe JARDIN** accueille les enfants les plus jeunes. Dans ce groupe, nous retrouvons :
 - o Le groupe Framboises
 - o Le groupe Cerises
 - o Le groupe Myrtilles.

- **Le groupe PRAIRIE** accueille les enfants les plus « grands », jusqu'à l'entrée à l'école.
Dans ce groupe, nous retrouvons :
 - o Le groupe Coccinelles
 - o Le groupe Papillons
 - o Le groupe Libellules.

Dans chacun des 6 groupes, une auxiliaire de puériculture est référente. Dans la mesure du possible, elle va suivre le groupe d'enfants. Le planning de la référente est articulé avec un binôme composé d'un professionnel agent technique ou éducatrice de jeunes enfants. L'éducatrice de jeunes enfants partage ses connaissances du développement de l'enfant et est une professionnelle ressource pour répondre aux difficultés éventuelles des référentes. Elle fait le lien avec la directrice.

L'accueil en sous-groupe permet un accueil de 5 à 9 enfants, en fonction de l'âge et de l'autonomie des enfants.

Des activités communes sont organisées pour partager des temps ensemble et croiser les regards.

Dans le groupe JARDIN, les enfants trouveront une ambiance, des jeux tournés autour de la sensorialité... Pour favoriser l'autonomie, les enfants ont besoin d'un maternage important.

Dans le groupe PRAIRIE, les enfants trouveront des propositions de jeux très diversifiés, autour d'expériences sensorielles, motrices. L'autonomie de l'enfant est recherchée et l'adulte laisse l'enfant expérimenter.

Un regard sur l'accueil de l'enfant différent, en situation de handicap est aussi mis en avant. Il s'agit d'accueillir chaque enfant dans sa singularité et d'être dans une observation de chacun.

▪ **L'accueil progressif : l'adaptation**

La période des premiers accueils est nommée l'adaptation. Ce temps permet à l'enfant, à sa famille et aux professionnelles de créer progressivement les liens nécessaires afin de :

- Connaître l'enfant, ses rythmes et habitudes de vie, connaître sa famille
- Rassurer l'enfant et sa famille par une découverte progressive
- Créer un lien de confiance

Lors de la première rencontre, ce temps est pensé de façon à ce que la professionnelle référente soit entièrement disponible pour la famille qui vient passer une heure avec l'enfant au Verger. Durant ce temps, l'enfant découvre l'espace de jeux et les professionnelles présentes, tout en étant sécurisé par la présence rassurante de son parent. La famille va partager sa connaissance de l'enfant, ses habitudes de vie ainsi que ses questionnements. La professionnelle note les informations transmises par les parents, leur fait visiter les espaces, présente les autres professionnelles et leur décrit une journée type. Les parents peuvent ensuite rester un peu s'ils le souhaitent.

Ensuite, l'enfant revient pendant de courts moments (une demi-heure ou une heure) participer à des temps de vie au Verger et les parents peuvent rester un peu au début puis le laisser seul progressivement. Ce rythme est défini entre la famille et la professionnelle qui s'ajuste aux besoins de l'enfant et aux contraintes de la famille. L'enfant évolue ensuite dans les différents espaces selon ses envies ou les propositions de jeux et d'activité et crée des liens avec toutes les professionnelles, qui elles aussi apprennent à le connaître et à l'accompagner.

• **Rendez-vous individuels**

Environ 1 à 2 mois après l'adaptation, les parents sont invités à un entretien avec la référente et la directrice du Verger. Ce temps d'échange permet de faire le point sur l'accueil de l'enfant, son développement et sur les questionnements de chacun.

Dans l'année, d'autres rendez-vous peuvent être pris à la demande de la famille ou des professionnelles selon les besoins.

▪ **Les accueils du matin et du soir : moments privilégiés de transmissions**

Les temps d'accueil à l'arrivée et au départ de l'enfant sont des moments privilégiés d'échange entre la famille et les professionnelles qui l'accompagnent.

Ces transmissions permettent à l'adulte de prendre le relai dans l'accompagnement de l'enfant.

Cela contribue à :

- Accueillir l'enfant dans sa singularité
- Permettre une continuité des soins
- Ajuster notre accompagnement afin de mieux répondre à ses besoins
- Maintenir un lien de confiance avec la famille

Lors de ces temps d'accueil, les professionnelles s'organisent pour être disponibles pour le parent. Par exemple, pendant qu'une professionnelle échange avec la famille, une autre reste auprès des enfants et propose un espace de jeux ou organise une activité. Si besoin, des temps de rencontre plus individuels sous forme de rendez-vous peuvent être organisés afin de prendre le temps d'être à l'écoute et d'échanger plus longuement tout en respectant la confidentialité.

Au quotidien à l'arrivée, le parent est invité à nous indiquer ce qu'il juge nécessaire pour l'enfant : s'il a passé une nuit difficile par exemple mais aussi toute anecdote qu'il souhaiterait partager. Il est important de transmettre les informations médicales comme la prise de médicament (comme le Doliprane) avant l'arrivée à la crèche, pour éviter la sur-médication. De plus, certains traitements influent sur le comportement de l'enfant et il est essentiel d'en informer l'équipe. Ensuite, les faits marquants de la vie de l'enfant comme un déménagement, ou un évènement familial peuvent aussi aider l'équipe à accompagner l'enfant dans ses émotions.

Pour assurer la continuité, les informations recueillies peuvent être notées et sont ensuite échangées oralement avec l'ensemble des professionnelles.

Au départ de l'enfant, l'équipe souhaite mettre en avant des anecdotes vécues avec lui. Ceci offre aux parents un aperçu de la journée de leur enfant : ses jeux, ses déplacements, ses échanges avec les adultes et/ou les autres enfants. Ce qui contribue à la construction d'une relation de confiance. Chaque jour des observations peuvent donc être notées sur notre support de transmission. La professionnelle, au départ de l'enfant va échanger sur cela ou sur ce qu'elle a elle-même vécue avec lui. Les transmissions concernant les repas, sommeil et soins sont développées en fonction de la demande des familles mais ne sont pas forcément privilégiées par l'équipe sauf en cas de besoin.

L'éveil au quotidien, la place centrale du jeu chez le jeune enfant

Au Verger, l'équipe veille au bon développement de l'ensemble des enfants accueillis. Ainsi, les professionnelles adaptent quotidiennement leurs attitudes et leurs propositions pour permettre aux enfants une réelle découverte du monde qui les entoure. Dès la naissance, c'est par le jeu que l'enfant découvre le monde ; d'abord par la découverte de son corps puis tout au long de son développement par les objets, les matières, les odeurs, les interactions avec les autres etc.

La période de la petite enfance permet au cerveau humain de se structurer afin de conditionner les apprentissages futurs.

Le jeu n'est pas une activité secondaire, il est essentiel à l'enfant. Il lui permet de se construire, d'apprendre, de découvrir, de rejouer les scènes de sa vie pour les intégrer, de se projeter. Le but du jeu pour le jeune enfant est le plaisir. Sans contraintes ni consignes, l'enfant est libre, découvre, réalise des expériences riches permettant progressivement de se

développer sur tous les plans (social, cognitif, moteur etc.). Le jeu est donc comme l'explique Winnicott « *spontané et universel, vecteur de liens* ».

La répétition d'expériences permet à l'enfant d'avancer dans toutes les étapes de son développement : découverte du corps, du monde, découverte sensorielle, construction de la pensée, de l'intelligence et de la confiance en soi.

▪ **Chez le bébé :**

Afin de favoriser le bien-être et le jeu de l'enfant, l'équipe veille à sa sécurité affective. La relation de confiance envers l'adulte est primordiale tout comme le positionnement de ce dernier. Chez le tout petit les émotions sont au cœur de l'action (tant les siennes que celle de l'adulte dont il tient compte). Afin de répondre à cela, l'équipe du Verger a mis en place le système de professionnelle référente. Ainsi, une professionnelle connaît plus précisément les enfants de son groupe ce qui permet une relation individualisée avec l'enfant. Elle est ainsi capable de connaître précisément les besoins de chacun afin d'y répondre précisément.

L'équipe du jardin laisse les bébés se mouvoir librement favorisant ainsi la découverte de leur corps (par eux-mêmes). Plus tard, ils l'utiliseront pour découvrir l'environnement. Ainsi, l'enfant est acteur de son jeu et par conséquent de son évolution. L'équipe veille également à son positionnement, au sol et à hauteur de l'enfant ce qui crée des échanges, de l'imitation, un lien de confiance. Tout cela a un impact positif sur le bon développement de l'enfant. En effet, l'adulte installé au sol évitant les allers et venues joue un véritable rôle de « *phare éclairé*⁶ » bienveillant. C'est avant tout le lien qui permet au bébé d'évoluer, de faire ses expériences et ainsi découvrir le monde.

Chez le tout petit, la découverte du monde passe par la mise en bouche des objets. C'est pourquoi les jeux sensoriels leurs sont particulièrement adaptés. De plus, le lien favorisant les expériences, le jeu de coucou caché est essentiel à leur développement.

▪ **Chez l'enfant plus grand :**

La crèche est différente de l'école, l'exécution de consignes de « production » est limitée chez le tout petit. Les professionnelles du Verger aménagent donc l'espace pour permettre la découverte et les expériences sans attente de résultat.

Il existe différents types de jeux tous aussi importants au bon développement du jeune enfant. Les plaisirs sont variés au Verger à travers : le jeu libre propice aux échanges et aux découvertes, le jeu symbolique ou d'imitation (dînette, poupées, docteur etc.), les jeux moteurs (grimper, sauter, danser), les jeux d'expression (peinture, dessin, musique), les jeux sensoriels (pâtes, semoule, eau), les temps langagiers (histoires, comptines, marionnettes), les jeux « d'apprentissage » (puzzles, encastrements, loto), les temps calmes (yoga, musique douce, relaxation) permettant la détente.

De nombreux objets neutres du quotidien sont utilisés et sont de véritables sources de découvertes pour les enfants (cartons, bouchons, papier, sable, cailloux etc.) tout comme l'environnement extérieur. Tout au long de la journée l'enfant est libre de regarder faire, ne

⁶ Anne Marie Fontaine

rien faire, rêver, imaginer, être en jeu libre sous le regard bienveillant de l'adulte. Pauline Kergomard explique « *Le jeu c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie* ».

Les émotions étant au cœur de l'action chez l'enfant, les professionnelles sont disponibles pour accueillir et aider à la gestion de ces dernières. Afin de favoriser les expériences et le jeu, chaque membre de l'équipe du Verger adapte son comportement et ses paroles (par exemple en évitant les phrases négatives). Les consignes sont par conséquent limitées au maximum, aucun résultat n'est attendu de l'enfant. En effet, les ateliers « trop dirigés » sont souvent source de stress tant pour l'enfant que pour l'adulte. Les productions rassurent davantage les adultes sur les compétences mises en avant et sont souvent le résultat d'une exécution de consignes sans réel intérêt pour l'enfant.

L'équipe veille également à l'autonomie de l'enfant en permettant une circulation libre dans les espaces car le jeu du jeune enfant est avant tout tourné vers le plaisir et la découverte. Des temps d'itinérance ludique sont proposés au Verger et permettent de répondre aux besoins des enfants, de ne pas décider à leur place. C'est en effet l'aménagement adapté de l'espace par les professionnelles qui limite les interdits et favorise les expériences en fonction de l'âge de l'enfant. Enfin, l'enfant est libre de prendre ou poser son doudou tout au long de la journée afin de se recentrer, se ressourcer.

L'adulte n'est qu'un étayage à l'enfant qui possède tout en lui pour évoluer, qui apprend par observation, expérimentation et imitation. L'équipe est attentive à valoriser les expériences plutôt que le résultat et veille à ne pas intervenir trop rapidement ni résoudre les problèmes à la place de l'enfant.

Le jeu est universel et unisexe c'est pourquoi les professionnelles veillent à ne pas différencier les propositions de jeux en fonction du sexe de l'enfant.

▪ Pour conclure sur le jeu

Au Verger, l'épanouissement, le libre choix et l'autonomie sont au cœur des pratiques car l'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. Ainsi, de multiples jeux en tous genres et adaptés sont proposés, l'enfant est valorisé et les contacts sont positifs.

Enfin, la mise en mots est au centre du quotidien afin de favoriser le lien adulte/enfant. De plus, cela est favorable à la mise à distance des situations, à l'abstraction et à la réflexion. En effet, l'enfant a besoin que l'adulte s'intéresse à son jeu, reformule, mette des mots sur ce qu'il vit. « *Ce qui prime pour l'enfant c'est l'intérêt positif porté par l'adulte à ses actions⁷* ».

Le repas : un espace de convivialité et de découvertes

S'alimenter est primordial pour la santé mais le temps du repas ne se réduit pas uniquement au bon fonctionnement de nos besoins vitaux et nourrir un enfant est bien davantage que de lui donner à manger.

Quel que soit l'âge de l'enfant, nous accordons une grande importance à la collaboration familiale :

⁷ Laurence Rameau livre *L'itinérance ludique, une pédagogie pour apprendre à la crèche*.

- Une maman qui allaite bénéficiera d'un accompagnement personnalisé (espace allaitement, possibilité d'amener le lait maternel suivant un protocole de conservation).
- Pendant la diversification alimentaire des plus petits, les aliments sont d'abord goûtés à la maison avant d'être proposés à la crèche.
- Les échanges et la communication tout au long de l'année selon les besoins.

En cas d'allergie alimentaire, un protocole d'accueil individualisé est établi par le référent santé et accueil inclusif (RSAI) de la crèche, il est signé par les parents, le médecin traitant de l'enfant, le RSAI et la directrice. Une organisation spécifique est mise en place.

Au verger nous souhaitons que les repas soient des temps privilégiés en petits groupes pendant lesquels la découverte, l'autonomie et le vivre ensemble sont au centre de nos préoccupations.

▪ **La découverte sensorielle :**

Les repas sont l'occasion pour les enfants de goûter à de nouveaux aliments, découvrir de nouvelles saveurs afin de les sensibiliser à une alimentation variée et équilibrée. Nous respectons les recommandations de l'OMS et du Programme National Nutrition Santé. Une cuisinière élabore des menus selon un plan alimentaire et prépare les repas sur place quotidiennement.

L'adulte nomme les différents aliments du repas. Il aide l'enfant à identifier les différentes textures et à verbaliser ses émotions. Il permet aussi à l'enfant de trouver un intérêt à la découverte d'aliments variés, hors des habitudes familiales.

Pour les enfants installés à table, tous les aliments sont proposés en même temps. Cela permet à l'enfant d'accéder aux différents goûts, de manger à son rythme et de faire ses propres choix. En effet, à cet âge, l'enfant est curieux de tout mais s'oppose aussi. Ce repas doit rester un moment de plaisir et non d'enjeu et de frustration. De même, les professionnels permettent aux enfants de toucher les aliments afin d'explorer de nouvelles sensations. Le langage va permettre de nommer ces sensations et d'enrichir leur vocabulaire : chaud/froid, salé/sucré, doux/acide, piquant...

Par ailleurs, tout au long de l'année nous organisons des animations liées à des thématiques, des fêtes (semaine du goût, fête des parents, carnaval, etc....) pendant lesquelles des ateliers sont proposées aux enfants : découvrir, toucher, goûter, sentir, tous les sens sont en éveil !

▪ **L'autonomie :**

A bien des égards, chaque étape du repas sont des temps privilégiés pour l'apprentissage de l'autonomie : se laver les mains, se servir, débarrasser, se laver mains et visage.

L'équipe accompagne des petits groupes d'enfants vers cette autonomie en favorisant l'écoute, l'encouragement et la verbalisation.

L'autonomie c'est aussi faire confiance à l'enfant, le laisser apprendre à évaluer ses besoins et écouter son corps. Ainsi les professionnelles veilleront à ce que chaque enfant puisse manger à son rythme et quitter la table lorsqu'il le souhaite.

▪ **Le vivre ensemble :**

Le temps du repas est un moment de convivialité en petits groupes où nous favorisons les échanges et la communication entre les enfants et les professionnels.

Il permet aussi de développer des compétences sociales telles que le respect et le partage. Les enfants sont invités à participer à plusieurs étapes du repas : mettre la table, se servir, faire passer le plat, débarrasser. Cela les aide entre autres à évaluer la quantité et génère un partage avec les autres enfants : se passer le plat, en laisser pour les autres. Toutes ces étapes permettent alors aux enfants de s'insérer dans un groupe, de participer activement à la vie du collectif et de favoriser l'entraide.

Les soins d'hygiène chez le jeune enfant

Le besoin de propreté est un besoin essentiel au jeune enfant tout comme se nourrir, dormir etc. c'est pourquoi l'équipe veille au soin et à l'hygiène de chaque enfant au quotidien garantissant ainsi son bien-être.

▪ **Les temps de change :**

Comme l'explique Christine Schuhl, le temps de change est un moment privilégié avec l'enfant. L'équipe est organisée de façon à ce que le professionnel effectuant le change soit pleinement disponible pour l'enfant et ait le temps d'échanger avec ce dernier. Ceci permet progressivement d'emmener l'enfant vers une autonomie. En effet, le change debout est proposé à certains enfants qui disposent alors de leurs propres gants pour se laver sous le regard bienveillant du professionnel qui leur fait confiance. Enfin, l'enfant participe autant que possible lors de l'habillage ou du déshabillage.

Cette notion est également mise en avant dans la pédagogie Pickler Loczy : « *C'est principalement au cours de ces temps de relations individuelles que vont se développer les échanges langagiers avec l'adulte. La nurse veille à informer et prévenir le bébé, dès tout petit, de ce qu'elle fait avec lui. Elle s'efforce de se faire comprendre et aussi de le comprendre, en parlant au bébé, en mettant en mot ce qu'elle fait et ce qu'elle perçoit des manifestations du bébé, à travers sa communication "gestuelle".⁸* » Les nombreux échanges verbaux que permettent ce temps conduisent l'enfant à prendre conscience de son corps puis progressivement de devenir de plus en plus autonome.

Le bien-être et la sécurité des enfants sont également pensés en équipe. L'aménagement de l'espace et les mots posés sur les actes permettent de répondre à la sécurité physique et affective des enfants accueillis. Des techniques de soins ergonomiques tant pour l'enfant que pour l'adulte sont mises en place et les locaux sont aménagés de sorte de respecter la pudeur et l'intimité de l'enfant.

▪ **L'acquisition de la propreté :**

⁸ Tiré du site de l'Association Pickler Loczy

En grandissant, l'enfant acquiert une maturité physique et psychique lui permettant de maîtriser ses sphincters.

L'acquisition de la propreté dépend de la maturation neurologique de l'enfant lui permettant de contrôler ses sphincters. En effet, au cours de ses premières années de vie, l'enfant prend progressivement conscience de l'ensemble de son corps. Toutes les expérimentations motrices vont permettre à l'enfant d'être à l'écoute de son corps et de ses sensations tant externes qu'internes. L'équipe accompagne l'ensemble de ces découvertes en proposant au quotidien des espaces ludiques (pour grimper, pour manipuler différentes matières etc.).

Lorsque l'enfant se sent prêt, en exprime le désir, l'équipe l'accompagne avec bienveillance dans l'acquisition de la propreté. Comme l'explique la psychomotricienne Monique Busquet « *L'enfant respecté dans son rythme et dans son intimité, ne grandit pas pour faire plaisir à l'adulte qui le lui demande, mais a plaisir à grandir, accompagné par l'adulte*⁹. » Ainsi, les professionnelles de l'équipe verbalisent cet accompagnement afin de créer un lien de confiance avec l'enfant.

D'autre part, les habitudes familiales pouvant différer du rythme de la collectivité, parents et professionnels dialoguent régulièrement afin d'avancer autant que possible dans la même direction.

▪ La Prévention /l'hygiène au quotidien :

La crèche étant un lieu collectif qui de ce fait demande une rigueur au niveau des protocoles d'hygiène, l'équipe applique avec soin les protocoles relatifs aux règles d'hygiène au sein des collectivités. Les locaux ainsi que les jeux, le linge utilisés par les enfants sont nettoyés quotidiennement. Les protocoles peuvent être renforcés en cas d'épidémie.

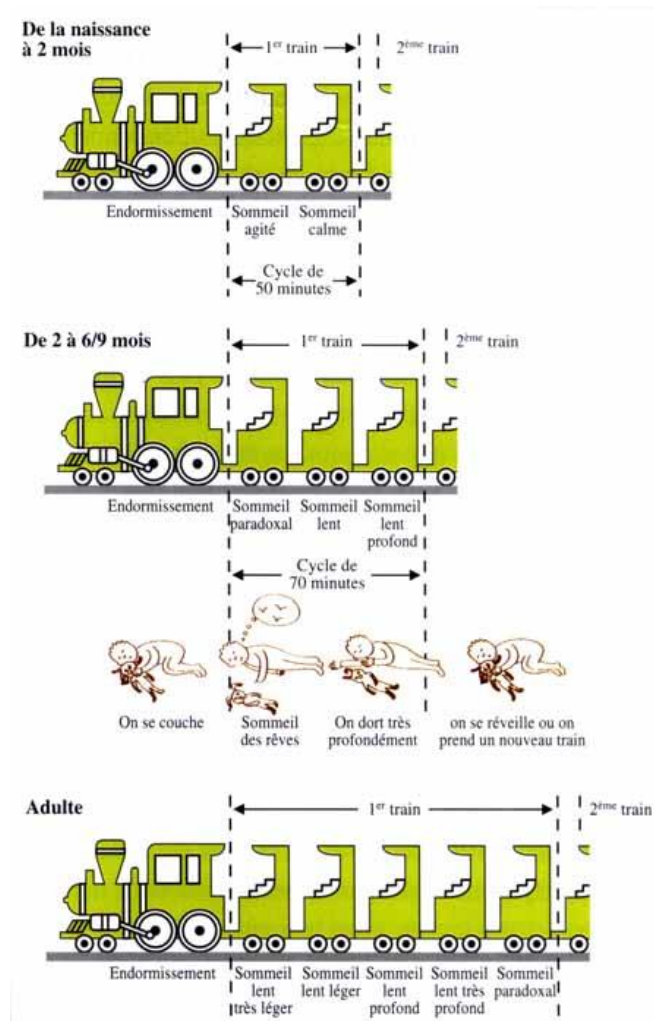
L'hygiène globale de l'enfant est pensée par l'équipe tout au long de la journée (repas, activité extérieure, activité « salissante » etc.). La prévention des infections passe principalement par le lavage des mains tant de l'enfant que de l'adulte.

Le sommeil : une ambiance, des rituels, chacun son rythme

Le sommeil **est essentiel au développement de l'enfant**. Il a besoin d'environ 15 h de sommeil par jour à 6 mois et 12 h à 3 ans.

S'endormir **c'est se séparer, c'est perdre le contact avec le monde extérieur** pour aller vers son intérieur. Les rituels du coucher ou un objet transitionnel peuvent aider l'enfant à se sentir en sécurité et par conséquent à s'endormir plus facilement.

⁹ Tiré de l'article « la revue « Les Professionnels de la petite enfance », publié le 24 avril 2017.



Le sommeil permet de se reposer et aussi :

- De sécréter des hormones
- De faciliter la gestion des émotions
- De renforcer l'immunité contre les microbes
- De mémoriser.

L'enfant a un sommeil évolutif en fonction de son âge mais aussi de ce qu'il vit. L'équipe repère les signes de fatigue et s'adapte à chaque enfant.

▪ La collaboration avec les familles

La collaboration avec les familles commence dès la familiarisation. L'auxiliaire échange avec les parents sur les habitudes de sommeil de l'enfant (rythme, rituels...), tout en leur mentionnant les règles de sécurité que nous respectons au multi-accueil.

Au moment de **l'adaptation**, on aborde la question des habitudes de sommeil de l'enfant (durée, lieu du sommeil, signes de fatigue, le doudou, la sucette...). Grace à ces informations, les professionnels vont pouvoir ajuster leurs pratiques même s'il est envisagé le fait qu'un enfant peut également avoir un rythme différent à la maison et à la crèche sans que l'un influence l'autre.

Les habitudes éducatives des parents sont différentes les unes des autres. Il est nécessaire que les professionnelles et les familles puissent échanger à ce sujet afin d'entendre les besoins de chacun et de trouver des compromis. L'enfant sera ainsi accompagné dans le respect des besoins et des réalités de chacun.

Le parent peut revenir chercher son enfant plus tard si celui-ci dort. S'il souhaite le réveiller, il lui est proposé de le faire lui-même. Si d'autres enfants dorment dans la chambre, le professionnel l'accompagne.

▪ **Les repères donnés à l'enfant :**

Dans la mesure du possible, le lieu d'endormissement reste le même et le rythme de chaque enfant est respecté. Les repères spatio-temporels permettent à l'enfant de s'endormir plus sereinement.

Les rituels d'endormissement sont respectés.

L'adulte est présent en fonction des besoins de l'enfant pour son endormissement et respecte les **rituels propres à chaque enfant** : ex. : bercement, présence de l'adulte, etc....

La durée de présence de l'adulte dans la chambre ne doit pas être trop longue ; si l'enfant rencontre des difficultés à s'endormir, c'est qu'il n'a pas sommeil, que l'on n'a pas perçu ses signes de fatigue (le cycle étant passé) ou qu'il n'est pas prêt à dormir dans un lit au multi-accueil.

L'équipe remarque une évolution progressive du sommeil de l'enfant. Au début il aura besoin de l'adulte pour s'endormir, puis d'un bercement, puis plus rien. L'équipe respecte cette évolution et ce rythme en modifiant et adaptant son organisation.

Elle veille aussi au bien-être de l'enfant pour qu'il ne dérange pas le reste du groupe (ex : un enfant qui s'agite dans son lit et tient réveillé les autres.....Il paraît alors important de réorganiser le temps de couchage de cet enfant : soit avant, soit après le groupe d'enfants....)

Ainsi, faire en sorte que chaque enfant puisse bénéficier du sommeil dont il a besoin, c'est **individualiser la relation** avec celui-ci au sein du groupe.

▪ **L'enfant acteur lors du coucher**

La préparation au coucher est **individualisée** : L'enfant commence à se déshabiller seul, l'adulte lui parle, met des mots, le rend acteur (ex : il prend son doudou...)

Les bébés manifestent leur besoin de sommeil par des signes de fatigue (pleurs, bâillements, se frottent les yeux...). L'équipe repère ces signes et verbalise à l'enfant qui va peu à peu pouvoir l'exprimer par lui-même.

Les plus grands sont dans des lits bas pour leur permettre de se coucher seuls. Nous les encourageons à se lever seuls et à venir dans la salle de jeu.

Les professionnels aident l'enfant à devenir acteur et à évaluer ses propres besoins de sommeil.

▪ La sécurité lors du sommeil

Surveiller la température de la pièce : entre 18°C et 20°C.

L'enfant est couché dans un lit à barreaux, puis ensuite, dans un lit bas pour respecter son autonomie et sa sécurité (en fonction de sa taille et de son agilité).

La turbulette est portée par les enfants dormant en lit à barreaux. Elle rassure l'enfant de par sa proximité au corps (petit lit). Elle enveloppe l'enfant et le sécurise.

L'enfant couché en lit bas a une couverture pour son autonomie.
L'enfant est couché sur le dos pour faciliter sa respiration.

Le tour de lit est interdit. Les T-shirts et doudous trop longs doivent être noués.

Les chambres sont équipées d'interphones, permettant à l'équipe d'entendre les premiers bruits de réveils ou les endormissements plus difficiles. Le travail en équipe

Le travail en équipe

• Les réunions d'équipe

L'équipe se retrouve une fois par mois pour un temps de réunions d'équipe. Des ajustements de pratique sont réalisés, des projets sont évoqués. La présence aux réunions d'équipe est obligatoire. Il est important que les professionnelles entendent la même chose au même moment. Un compte rendu est écrit.

Toutes les semaines, une réunion de section est mise en place. Ces temps d'échange permettent de réajuster l'organisation spécifique à la section comme l'aménagement de l'espace, le matériel à disposition ou la répartition des différentes tâches entre les professionnelles. C'est aussi le moment de faire le point sur les enfants : la professionnelle référente partage avec ses collègues les spécificités des enfants de son groupe afin d'assurer la continuité dans l'accueil de celui-ci.

• Le psychologue

Un **psychologue** intervient 1 fois toutes les 6 semaines en réunion d'analyse de la pratique avec tous les professionnels. Ces réunions permettent de prendre du recul sur les situations qui peuvent poser question. Le psychologue partage ses analyses et ses pistes de réflexion afin de trouver, ou d'essayer, des pistes d'amélioration dans nos pratiques.

• Des formations

La formation continue

Chaque professionnelle est acteur de son évolution professionnelle. La formation peut être proposée :

- Par le CNFPT en formation individuelle
- Par un autre organisme de formation
- En formation commune pour toute l'équipe sur une journée dédiée
- En formation en groupe pour les agents de l'Agglomération de Villefranche Beaujolais Saône.

La formation permet de prendre du recul sur la pratique du quotidien, d'étayer les connaissances et d'échanger entre professionnelles. Le contenu de la formation est partagé grâce à un compte rendu écrit ou oral réalisé par la professionnelle qui a bénéficié de la formation. Il est important que cet apport soit partagé à l'équipe et transmis pour être bénéfique à l'ensemble de l'équipe.

- **L'accueil des apprentis et stagiaires**

Au Verger, des apprentis et des stagiaires sont accueillis tout au long de l'année. Leurs profils et leurs objectifs peuvent être très différents. En fonction de ses objectifs, une référente sera attribuée à chacun, afin d'avoir un regard particulier et être ressource pour lui. Des objectifs sont écrits, et, un bilan de mi stage et de fin de stage sont programmés avec la référente et une éducatrice de jeunes enfants pour les stagiaires. Pour les apprentis, des bilans réguliers sont proposés avec la référente et la directrice.

Le partenariat

- **L'AVBS**

Villefranche Agglomération Beaujolais Saône est l'organisme gestionnaire et prestataire. Le Multi Accueil Le Verger est géré par le service Petite enfance.

Des réunions mensuelles sont organisées avec la responsable du service pour élaborer une action commune aux différentes structures.

Des commissions d'admission sont organisées trois fois par an.

- **La CAF**

Un Contrat Enfance et Jeunesse est établi avec la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône. Le contrat définit les objectifs favorisant le développement de l'accueil du jeune enfant, ainsi que les règles de cofinancement.

- **La PMI**

Le service de Protection Maternelle et Infantile délivre l'agrément du multi accueil. Il est en lien avec le multi accueil. Des réunions avec les puéricultrices permettent de faire des liens avec l'accueil de certains enfants dans un souci de soutien à la parentalité. Le service de PMI réalise des visites annuelles afin de vérifier la qualité d'accueil du jeune enfant.

- **Le CAMSP**

Le CAMSP est un établissement médico-social chargé de la prise en charge précoce des problématiques de handicap chez les enfants âgés de 0 à 6 ans. Il s'agit d'enfants présentant ou susceptibles de présenter un retard psychomoteur, des troubles sensoriels, neuromoteurs ou intellectuels, des difficultés relationnelles. Le Multi Accueil Le Verger peut être en lien avec le CAMSP en fonction des situations.

- **Le Jardin Papillon**

Le Jardin Papillon est un lieu d'accueil enfants parents (LAEP), c'est un espace d'échanges, de parole et de jeu ouvert aux enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés d'un parent ou d'un adulte auquel ils sont confiés pendant tout le temps de l'accueil. C'est un lieu de soutien à la parentalité, pouvant être conseillé aux familles fréquentant le multi accueil, ou en attente d'une place.

- **La plateforme à petits pas**

Le Multi Accueil sollicite parfois la plateforme à petits pas, lieu de dépistage précoce des troubles des interactions. La famille contacte la plateforme pour faire un bilan global du développement de l'enfant.

- **Le Centre d'Accueil en Périnatalité et Petite Enfance**

Ce centre est un dispositif de prévention et de soins de la grossesse aux 3 ans de l'enfant. Il contribue au soutien à la parentalité.

- **Les écoles du quartier**

Un travail autour d'une familiarisation avec l'école est organisé pour les enfants préscolaires. Au mois de juin, une à deux visites sont organisées dans les écoles de proximité du Verger : notamment les écoles Albert Camus, Condorcet, Lamartine, Paul Eluard. Les trajets sont effectués à pied principalement.

- **Des projets ponctuels**

Des projets ponctuels voient le jour en fonction des saisons, des envies, des besoins des enfants. Les projets doivent avoir du sens pour les enfants et leur famille.

Les projets sont discutés en équipe avant d'être mis en place et expérimentés.

Conclusion

Ce projet d'établissement est le fruit d'un travail d'équipe, dans un esprit de bienveillance et de bientraitance.

Le Verger est un établissement ouvert sur l'extérieur, dans un souci de communication auprès des familles et des différents partenaires. L'équipe est en perpétuelle réflexion afin d'améliorer toujours l'accueil des enfants, de leur famille.

Ces enfants, en exploration permanente, sont les adultes de demain. Notre rôle, au sein des structures d'accueil du jeune enfant, est de permettre à chaque enfant de grandir à son rythme, dans le respect de chacun.

Travailler en multi accueil, c'est bien sûr accueillir l'enfant, mais aussi, être à l'écoute des familles afin de les accompagner dans leur parentalité.

Le proverbe africain « **il faut tout un village pour élever un enfant** » nous amène à prendre une grande part de responsabilité dans le travail effectué au quotidien avec l'enfant. Les parents sont certes les premiers éducateurs de leur enfant mais l'entourage a une véritable importance.

Gardons aussi en mémoire que grâce aux recherches en neurosciences, il a été souligné l'importance de l'environnement de l'enfant pour son développement. Diminuer le stress, favoriser l'expression des émotions, apaiser sont autant de clés pour favoriser la confiance en soi.

Travailler auprès de l'enfant nécessite une formation, une envie de prendre soin en plus du maternage de base.

Comme le souligne Janusz Korzcak, médecin pédiatre et écrivain, précurseur polonais des droits de l'enfant, « **Je suis petit mais important.** ».